

Pour toute information concernant ces formations, merci de nous contacter :
par mail : inseit.formation@wanadoo.fr ou par téléphone au **04.97.18.11.33** / www.inseit.com

Calendrier 2024 - 2025

2024

Du 30/09/2024 au 07/10/2024
Du 24/10/2024 au 31/10/2024
Du 12/11/2024 au 19/11/2024
Du 09/12/2024 au 16/12/2024

Le tarif indiqué comprend les 4 modules suivants :

- Techniques Individuelles de Survie
- Base à la Lutte contre l'Incendie
- Enseignement Médical de Niveau 1
- Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales

2025

Du 13/01/2025 au 20/01/2025
Du 27/01/2025 au 03/02/2025
Du 19/02/2025 au 26/02/2025
Du 03/03/2025 au 10/03/2025
Du 11/03/2025 au 18/03/2025
Du 07/04/2025 au 14/04/2025
Du 11/04/2025 au 18/04/2025
Du 22/04/2025 au 29/04/2025
Du 05/05/2025 au 12/05/2025
Du 09/05/2025 au 16/05/2025
Du 19/05/2025 au 26/05/2025
Du 31/05/2025 au 07/06/2025
Du 10/06/2025 au 17/06/2025
Du 19/06/2025 au 26/06/2025
Du 23/06/2025 au 30/06/2025

TARIFS EUROS NETS / PARTICIPANT

CFBS : 950 € nets

CONDITIONS D'INSCRIPTION *

L'aptitude médicale Gens de Mer FRANÇAISE est obligatoire pour l'entrée en formation

SSGM Nice : 04 93 72 73 99 (les mardis et vendredis) - dominique.gaimard@developpement-durable.gouv.fr
SSGM Toulon : 04 89 96 43 09 - rendezvousante-toulon@developpement-durable.gouv.fr
SSGM Marseille : 04 86 94 69 69

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous renvoyer par mail :

- La date de session, nom, prénom, département et lieu de naissance, adresse complète, téléphone et de signaler si vous êtes titulaire ou non du PSC1 (moins de un an)
- Copie de votre visite médicale française à jour et votre numéro provisoire esculape
- Copie de carte d'identité ou Passeport en cours de validité

*sous réserve de disponibilité à la réception des pièces et d'un nombre suffisant d'inscrits à la session.

A réception des documents ci-dessus, un contrat vous sera établi afin de valider votre inscription. Celui-ci sera à nous retourner signé, et accompagné du règlement.



Pour l'entrée en formation, toutes les pièces demandées sont requises ainsi que le solde du règlement

La validation de chaque module exige :

- Une présence à la totalité de la durée du module (aucun retard ni départ anticipé ne sera accepté)
- Une participation active et constructive tout au long de la journée.